



Architecte - Jean Nouvel

> COMPÉTENCES

ID+Développement, pour accompagner l'innovation en construction

Avec la nouvelle prestation ID+Développement, le CSTB propose aux industriels une prestation d'assistance et de conseil en amont. Objectif : répertorier et organiser les éléments indispensables pour faire reconnaître les particularités d'un produit devant les commissions techniques chargées de délivrer les évaluations techniques utiles sur le marché français : Avis Techniques (AT), Document Technique d'Application (DTA), Agrément Technique Européen (ATE), Appréciation Technique d'Expérimentation (ATEX).

CSTB
le futur en construction

Le CSTB, moteur d'innovation pour les industriels de la construction



Architecte : Norman Foster

Avec ID+Développement, le CSTB peut aider les PME industrielles à y voir plus clair grâce à une prestation d'assistance et de conseil pour la reconnaissance des performances de leurs produits.

Penser, fabriquer, distribuer, mettre en œuvre un nouveau produit de construction destiné à un usage donné est de plus en plus complexe pour les PME industrielles de l'Hexagone.

Les raisons ? Les nouvelles règles du jeu qui sont entrées en vigueur avec l'avènement des Eurocodes, la Directive européenne sur les Produits de Construction (DPC), les réglementations françaises thermique, acoustique, sismique et incendie.

Autant de contraintes qui vont de pair avec l'entrée en vigueur dans chacun des Etats européens de règles, normes, marquages, labels ou agréments qui interfèrent avec les dispositifs en place.

Les produits concernés

- Produits de structure acier, bois, béton, maçonnerie
- Ossatures et kits de construction préfabriqués
- Systèmes de fondations
- Produits de fixation
- Produits et systèmes de second-œuvre : cloisons, doublages, plafonds...

Un plan d'actions global

Objectif

Lever les obstacles au développement et à l'utilisation des procédés de construction innovants.

Méthode

Examen du contexte technique et réglementaire :

- **Synthèse des 6 exigences** s'appliquant au procédé, au domaine d'application et au marché géographique
- **Diagnostic complet** qui liste les modes de preuves possibles (essais, calculs, évaluation combinée...) que l'industriel devra fournir pour établir son dossier technique en vue de l'obtention d'un AT, DTA, ATE ou ATEx

Une expertise complète

ID+Développement : la mise à disposition des expertises du CSTB sur tous les champs de la construction et ce, en regard des exigences reconnues comme essentielles pour les ouvrages dans lesquels les produits et procédés de construction sont incorporés :

- Résistance mécanique et stabilité
- Sécurité en cas d'incendie
- Hygiène, santé et environnement
- Sécurité d'utilisation
- Protection contre le bruit
- Economie d'énergie et isolation thermique

Le CSTB s'appuie par ailleurs sur un réseau d'experts nationaux issus de centres techniques industriels, laboratoires et universités.



ID+Développement,
une aide pour...

- Identifier les points de blocage
- Choisir les méthodes d'essais pertinentes
- Rassembler l'ensemble de l'information technique en une feuille de route organisée et rationnelle
- Valoriser le procédé et l'innovation technique qu'il apporte au monde de la construction

De la conception à la mise sur le marché français d'un produit de construction

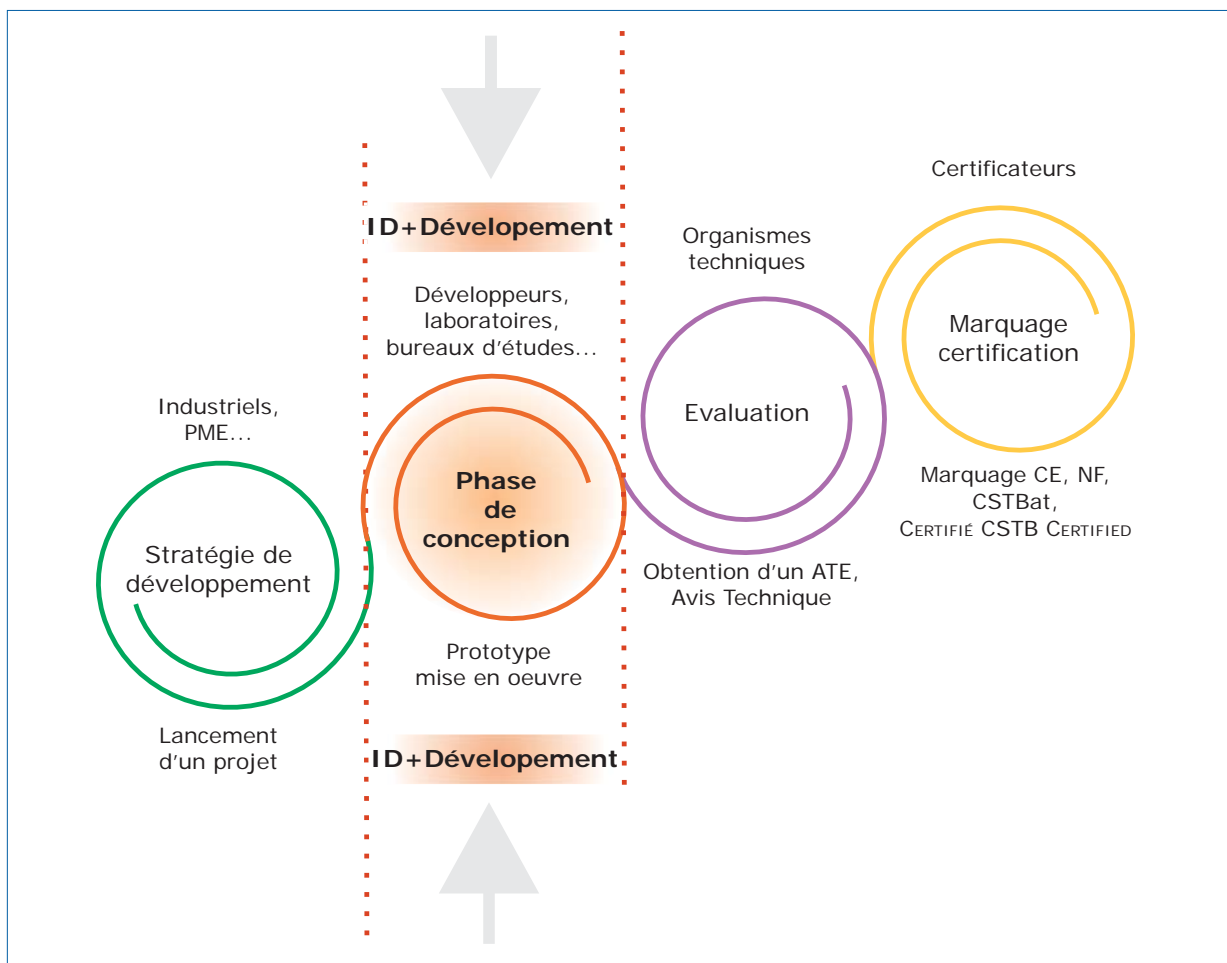
ID+Développement, une prestation pour faciliter la mise sur le marché des produits de construction innovants

Phase	Actions	Intervenants
1 - Définition des solutions constructives	Définir la solution constructive proposée Choisir un domaine d'emploi visé	Industriel, PME...
2 - ID+DEVELOPPEMENT Examen du contexte technique et réglementaire	Examiner la faisabilité des solutions proposées en regard du domaine d'emploi visé (examen initial) Recenser les exigences techniques et réglementaires en regard du domaine d'emploi visé par le produit Lister les éléments de preuve à fournir Examiner les éléments de preuve déjà existants et juger de leur pertinence	CSTB
3 - Élaboration du dossier technique	Rassembler les éléments de preuve complémentaires en se rapprochant des prestataires ad hoc (laboratoires d'essais, centres techniques, bureaux d'études...) Constituer le dossier technique, support de l'évaluation	Industriel, PME... ou/et CSTB*
4 - Évaluation du dossier technique & formulation d'une évaluation	Evaluer le dossier technique en regard du domaine d'emploi visé Formulation d'un AT, ATE, DTA ou ATE _x	CSTB + Commission Ad hoc

* Sous certaines conditions, le CSTB peut intervenir en tant que prestataire pour certaines des preuves à apporter. Il peut aussi intervenir dans le montage du Dossier Technique.



Produit de construction innovant : de l'idée à la mise en œuvre



Votre Contact

VALORISATION DES TECHNOLOGIES INNOVANTES

NICOLAS RUAUX > nicolas.ruaux@cstb.fr > Tél : 01 64 68 83 83
Pour en savoir plus > [www.cstb.fr/rubrique Evaluations/Les enjeux de l'évaluation](http://www.cstb.fr/rubrique/Evaluations/Les%20enjeux%20de%20l%27evaluation)

SIÈGE SOCIAL

84, AVENUE JEAN JAURÈS | CHAMPS-SUR-MARNE | 77447 MARNE-LA-VALLÉE CEDEX 2
 TÉL. (33) 01 64 68 82 82 | FAX (33) 01 60 05 70 37 | www.cstb.fr

CSTB
le futur en construction